

VADEMECUM POUR LES CLUBS

Vous êtes, maintenant, en possession de la note d'orientations « ANS 2019 » et du Plan Sportif Fédéral CAP 2024.

Comme expliqué, dans la note d'orientations, le CNDS n'existe plus en tant que tel et est remplacé par des crédits administrés, désormais, par la nouvelle Agence Nationale du Sport (ANS) qui a souhaité en confier la gestion directe à la FFHandball pour ce qui concerne la part territoriale destinée à financer des projets de développement des pratiques pour les clubs, et les territoires.

Cette organisation différente doit être synonyme de nouvelle dynamique de projet pour les clubs grâce à des orientations simples, précises, pragmatiques au plus près de la réalité du handball mais aussi par un accompagnement plus proche par les structures fédérales de votre territoire : votre ligue, votre comité.

En ce sens, le comité de pilotage fédéral (COPIL) a décidé qu'à minima 50% de cette part territoriale, soit 1,3M€, devaient revenir aux clubs traduisant ainsi le souhait de soutenir en priorité les projets de clubs.

En complément du guide Le Compte Assso (en pièce jointe), ce vadémécum constitue un outil pour vous guider dans la saisie de vos projets. Il vient compléter l'assistance que vous trouverez auprès de vos instances ligue ou comité selon une organisation que ceux-ci devraient vous communiquer très rapidement.

Il s'agit, pour vous, désormais, de déposer un projet...

• ETAPE 1: REFLECHIR ET CONSTRUIRE VOTRE PROJET ET SES ACTIONS

- o Prenez le temps de **parcourir le Projet Sportif Fédéral CAP 2024** (PSF) : il constitue le document cadre de la politique fédérale dans laquelle s'inscriront les priorités pour les prochaines années
- Lisez bien la Note d'Orientations ANS 2019. Elle est la déclinaison opérationnelle du PSF et intègre des orientations en terme d'actions sur lesquelles, en 2019, vous devez construire votre projet et ses différentes actions. Au sein de la note, les actions qui peuvent faire l'objet d'une demande de subvention possèdent un code : Exemple : « 1-B-1- Créer ou développer des sections et des activités BabyHand, Hand à 4, Handfit, Handensemble ou Beach Handball »
- La demande de subvention que vous souhaiterez proposer devra comporter 1 seul projet avec 3 actions maximum
- Au final, la subvention qui pourrait vous être accordée, ne peut être inférieure à 1 500€ (1 000€ pour les clubs situés en Zone de Revitalisation Rural ou en contrat de ruralité) et ce, toutes actions confondues. Il vous appartient donc de construire des budgets prévisionnels d'actions en fonction de ces éléments. Si toutefois ce n'était pas le cas, vous pouvez vous rapprocher de votre ligue ou comité qui pourront, le cas échéant, porter le projet à votre place.
- Surtout et si nécessaire, avant de saisir votre projet, n'hésitez pas à demander conseil et assistance à votre ligue ou votre comité.

ETAPE 2: SAISIR LE PROJET D'ACTIONS DANS « LE COMPTE ASSO »

- o La saisie des projets se fait en ligne via l'application «Le Compte Asso»: https://lecompteasso.associations.gouv.fr.
- Si vous aviez déjà déposé, les années précédentes, une demande de subvention dans cette application, vous possédez un espace personnel avec identifiant et mot de passe dans lequel vous allez retrouver l'ensemble des documents qui vous sont demandés.
- Si vous n'avez pas encore déposé de demande dans cette application, veillez à bien renseigner l'ensemble des éléments demandés et fournir les pièces complémentaires requises (Cf page 4 du guide Le compte Asso)
- De même, en fin de saisie du projet, lorsque l'application vous invitera à « Transmettre » votre demande, il ne sera plus possible de la modifier. Il est donc important de vous faire accompagner en amont par votre ligue ou comité avant de déposer un projet
- Dans cette année de transition, l'application «Le Compte Asso» n'a pas été personnalisée aux orientations de chaque fédération. Malgré cela, un espace spécifique de saisie a été créé pour les fédérations relevant des PSF. Ainsi, lorsque vous serez invité à « SELECTIONNER UNE SUBVENTION » vous devrez choisir dans la liste l'intitulé « 721 Agence nationale du Sport (ex-CNDS) Handball » puis le sous dispositif « Part territoriale Projet Sportif Fédéral (hors emploi apprentissage et JAN) Handball et vous serez dirigé vers la fiche spécifique de la FFHandball
- Pour pouvoir au mieux saisir vos projets et faciliter leur instruction par le COPIL de votre territoire, il est important d'effectuer votre saisie selon la procédure générale décrite de la page 17 à 34 du guide mais aussi en veillant à respecter pour la partie « description » de votre projet (page 24 du guide) les modalités de saisie suivantes de certains champs (cf. tableau page suivante)

ETAPE 4 : DESCRIPTION DES PROJETS→ Consulter/saisir les projets					
Champ « Intitulé » reprendre l'intitulé des orientations référencées de la note d'orientations	Champ « Fédération »	Champ « Nature de l'aide »	Champ « Modalité de l'aide »	Champ « Objectifs opérationnels »	Champ « Modalité ou dispositif »
Orientation 1-B-1 : Créer ou développer des sections et des activités BabyHand, Hand à 4, Handfit, Handensemble ou Beach Handball	FFHandball	Projets Sportifs Fédéraux	Aide au projet	Réduction des inégalités d'accès à la pratique	Diversification de l'offre de pratique
Orientation 1-B-2 : Mettre en place ou en participer, en appui de ces pratiques, à des opérations événementielles en direction de publics non licenciés	FFHandball	Projets Sportifs Fédéraux	Aide au projet	Réduction des inégalités d'accès à la pratique	Evénement sportif local
Orientation 1-B-3: Développer des projets innovants, en appui de ces pratiques, destinés à développer de nouveaux partenariats: structures ou organismes sociaux liés à la petite enfance, à la jeunesse ou à la famille, aux établissements scolaires, aux entreprises, aux structures ou organismes liés à la santé, au handicap ou aux personnes âgées	FFHandball	Projets Sportifs Fédéraux	Aide au projet	Réduction des inégalités d'accès à la pratique	Augmentation de l'offre de pratique
Orientation 2-B-1: Créer des activités ou services innovants à l'usager à forte valeur économique ajoutée	FFHandball	Projets Sportifs Fédéraux	Aide au projet	Réduction des inégalités d'accès à la pratique	Diversification de l'offre de pratique
Orientation 2-B-2 : Mettre en œuvre les outils digitaux proposés par la fédération	FFHandball	Projets Sportifs Fédéraux	Aide au projet	Réduction des inégalités d'accès à la pratique	Développement et structuration du mouvement sportif
Orientation 3-B-1: S'engager dans les formations de dirigeant.es et d'encadrant.es proposées par l'Organisme de Formation du territoire	FFHandball	Projets Sportifs Fédéraux	Aide au projet	Réduction des inégalités d'accès à la pratique	Formation
Orientation 3-B-2 : Viser l'encadrement de chaque pratique (BabyHand, Handfit, Hand à 4, Handensemble) par une personne formée	FFHandball	Projets Sportifs Fédéraux	Aide au projet	Réduction des inégalités d'accès à la pratique	Formation
Orientation 4-B-1 : Favoriser 'engagement et la prise de responsabilité des jeunes	FFHandball	Projets Sportifs Fédéraux	Aide au projet	Réduction des inégalités d'accès à la pratique	Développement et structuration du mouvement sportif
Orientation 4-B-2 : Favoriser l'insertion socio-professionnelle des publics en difficulté	FFHandball	Projets Sportifs Fédéraux	Aide au projet	Développement de l'éthique	Lutte contre toute discrimination
Orientation 4-B-3: Développer des actions sportives inclusives (personnes éloignées de la pratique comme celles résidant en QPV ou ZRR ou prison,)	FFHandball	Projets Sportifs Fédéraux	Aide au projet	Développement de l'éthique	Lutte contre toute discrimination
Orientation 4-B-4 : Favoriser l'accueil de personnes en situation de handicap	FFHandball	Projets Sportifs Fédéraux	Aide au projet	Développement de l'éthique	Lutte contre toute discrimination
Orientation 4-B-5: Favoriser l'accueil, dans la pratique Handfit, de personnes souffrant d'affections de Longue Durée et adressée sur prescription médicale	FFHandball	Projets Sportifs Fédéraux	Aide au projet	Promotion du sport santé	Action sport sur ordonnance
Orientation 5-B-1 : Proposer des projets de développement quantitatif des jeunes filles, des femmes au sein du club	FFHandball	Projets Sportifs Fédéraux	Aide au projet	Réduction des inégalités d'accès à la pratique	Diversification de l'offre de pratique
Orientation 5-B-2: Proposer des projets, des bonnes pratiques visant à l'implication des femmes dans le fonctionnement et la vie du club	FFHandball	Projets Sportifs Fédéraux	Aide au projet	Réduction des inégalités d'accès à la pratique	Développement et structuration du mouvement sportif